



Centre Méditerranéen de Formation aux Métiers du Maraîchage

*Siège social: 8 rue Pierre Rameil – 66000 PERPIGNAN – Tél : 04 68 35 34 34 - Fax 04 68 35 09 61.
Centre de formation serriste : Rt Nationale 114 66200 THEZA.*

Formation

« SECOND SERRISTE JARDINERIE ESPACE VERT ».

Durée : Individualisée

Du 03/01/11 au 31/12/2011



CNF Perpignan Théza
Km7 RN 114 66200 Théza
Pyrénées-Roussillon

Sommaire



.....1

DUREE : INDIVIDUALISEE.....1



.....4

INTRODUCTION4



.....5

I. GENERALITES.....5

II. UN ENSEIGNEMENT EN PLEINE ADEQUATION AVEC L'EVOLUTION DU MARCHÉ ACTUEL DES FRUITS, DES FLEURS, DES LEGUMES, ET DU JARDINAGE MAIS AUSSI AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....5

III. LES ACQUIS A L'ISSUE DE LA FORMATION.....6

III. DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS7

DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS INDIVIDUALISE :7

IV.A. RECAPITULATIF DES MATIERES ENSEIGNEES7

IV.A.4. LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE, L'IRRIGATION ET LA..... 8

IV.A.5. LES CULTURES FLORALES ET D'ORNEMENTALE 9

IV.A.6. ACTIONS CULTURALES9

IV.A.7. DEVELOPPEMENT DURABLE.....9

IV.A.11. ENSEIGNEMENT GENERAL 10

IV.A.11 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	10
IV.B. METHODES PEDAGOGIQUES	11
IV.C. LE CORPS ENSEIGNANT.....	11
<u>V. LES CONDITIONS FINANCIERES.....</u>	12
<u>VI. LES DEBOUCHES.....</u>	12
<u>VII. EVALUATIONS ET DIPLOME</u>	12
VII.A. REGLES D'EVALUATION.....	12
<u>VIII. CANDIDATURE ET MODALITES D'INSCRIPTION.....</u>	13
VIII.A. NIVEAU DE RECRUTEMENT	13
VIII.B. PROCEDURE D'ENTREE EN STAGE	13



INTRODUCTION

Fondé en 1979 pour répondre aux besoins des professions de l'horticulture, le CNF Théza est aujourd'hui fort d'un réseau de plus 300 anciens élèves qui accompagnent très efficacement chaque nouvelle promotion dans son entrée en activité.

Comme son nom l'indique, le CNF (Centre National de Formation aux Métiers du Maraîchage) est centré sur la formation des serristes producteurs de fleurs et de légumes et à évolué vers les Jardineries et Pépiniéristes d'ornementation dont les lieux de vente s'apparentent aux serres de production.

Ce n'est pas une formation classique puisqu'il s'agit d'une entreprise école, constituée par une exploitation agricole importante et un espace de vente directe située en pleine nature à dix minutes du centre de Perpignan.

Au plan local, on recense une cinquantaine de Jardinerie, rayon jardinerie, près de 120 fleuristes et une soixantaine de pépinières employant près de 620 personnes. Ce secteur d'emploi de proximité ne peut se délocaliser et représente un débouché évident pour l'emploi local.

Le CNF Théza vous propose de suivre une formation gratuite à temps plein d'une durée maximale de 980 heures rémunérées selon votre situation par le Congé de formation des salariés, les ASSEDI C ou la Région Languedoc Roussillon.

Ce cycle de formation est validé par un titre Certifié de « Second d'exploitation Jardinerie serriste » de niveau BAC enregistré au Répertoire Nationale des certifications par arrêté du 16/02/06.



I. Généralités

Le CNF de Théza est une entreprise école, c'est à dire que les bâtiments de formation se situent au sein d'une exploitation qui compte 12 000 M2 dont 10 000 M2 d'abris (pour moitié en serres de verre).

Comme l'exploitation est entièrement confiée aux stagiaires sous la direction d'un chef de culture, les stagiaires sont quotidiennement en mesure d'alterner les enseignements théoriques, leur mise en application pratique et le contact clientèle grâce à un espace de vente Fleurs, Plantes, arbustes ornementaux et Légumes produits par l'Ecole.

La formation est individualisée et les entrées sorties de stagiaires sont permanentes.

- II. Un enseignement en pleine adéquation avec l'évolution du marché actuel des fruits, des fleurs, des légumes, et du jardinage mais aussi avec le marché du travail

Le Commerce et la Décoration artistique sont intégrés à la formation technique sur la Production.

Aujourd'hui, en effet, avec la préoccupation diététique, la recherche des plaisirs et de la qualité de vie, les Fleurs et les légumes ont le vent en poupe.

Les Jardineries profitent aussi de la tendance au cocooning, à l'aménagement et à l'embellissement du foyer avec un réel engouement national pour le jardinage.

En bref, les citadins expriment une faim de nature que le marché cherche à satisfaire en élargissant la gamme des produits proposés (légumes oubliés, mini-légumes, jeunes pousses, décoration intérieure, jardinage, espaces verts), en améliorant qualité et traçabilité tout en ayant en permanence présente à l'esprit la productivité et les marges bénéficiaires.

III. Les acquis à l'issue de la formation

A l'issue de leur formation, les seconds de culture devront être en mesure de seconder efficacement un Responsable d'Entreprise et assurer aussi l'encadrement intermédiaire des employés.

Ils devront, pour y parvenir, posséder ou acquérir les connaissances suivantes :

En termes de savoirs :

Connaître les bases d'enseignement général et informatique ;
les techniques des abris froids et serres;
les caractéristiques des produits mis en cultures;
les critères et indicateurs de productivité des chantiers;
l'organisation du travail et l'animation des équipes de travail;
la vente et le marchandisage.

- En termes de savoir-faire :

Savoir organiser son plan de production en fonction des directives;
conduire un chantier espace vert;
évaluer et mesurer sa performance et celle des équipes;
organiser les unités de travail et encadrer les équipes;
assurer un entretien sécurité des installations;
rendre compte;
conduire une vente conseil;
aménager son point de vente; mettre en valeur les produits.

- En termes de savoir-être :

Etre sensibilisé aux enjeux économiques, techniques et sociaux de son entreprise.

Savoir communiquer pendant ses activités de Second.

Perfectionner ses connaissances et compétences.

Savoir se situer dans son environnement professionnel, comprendre l'organisation de son travail, de sa profession et y assurer sa responsabilité.

III. Description des enseignements

Déroulement des enseignements individualisé :

- La formation dure entre 1 à 980 heures au maximum en fonction de la validation de l'expérience du candidat. Cette durée est estimée lors de l'étude du dossier de candidature.
- La formation se déroule, à temps plein, sur la base de 35 heures semaine, du Lundi au Samedi. Les entrées individuelles en formation se dérouleront en permanence.

IV.a. Récapitulatif des matières enseignées

U.V.	Intitulé des modules	Durée
1	La décoration florale et la présentation artistique des produits.	84 h
2	Aménagement des espaces verts, jardins d'agrément et rond point.	35 h
3	Le commerce en magasin spécialisé.	84 h
4	La protection phytosanitaire, irrigation, fertilisation.	105 h
5	Les cultures florales et ornementales	105 h
6	Actions culturelles	105 h
7	Développement durable	8 h
8	Communication, Techniques de recherche d'emplois.	27 h
9	Entretien du matériel et des installations.	84 h
10	Organisation du travail	98 h
11	Enseignement général	35 h
12	Mise en situation professionnelle	210 h

IV.a.1 Décorations florales et présentation artistique des produits

Composition micro :

- Bouquet rond
- Bouquet gerbé
- Bouquet campagnard

Composition en hauteur :

- Piqué en pots
- Piqué en mousse
- Compositions ascendantes
- Compositions descendantes

Pratique de la composition artistique :

- La composition selon modèle
- La composition libre
- Vérification et notation
- Compléments techniques spécifiques aux produits secs.

IV.a.2. Règles d'aménagement des espaces vert, jardins d'agrément et ronds points

Programme du module :

- Massifs
- Plates bandes
- Bordures
- Rocailles
- Jardinières
- Pelouses
- Allées
- Arbustes

IV.a.3. Le commerce en magasin spécialisé

Programme du module :

- L'aménagement de l'espace de vente
- Approvisionnement et entretien du rayon
- Les indicateurs de la gestion de l'exploitation
- Tenue de caisse
- Réglementation fleurs, fruits et légumes
- Hygiène et consommation

IV.a.4. La protection Phytosanitaire, l'irrigation et la fertilisation.

Programme du module :

- Les maladies cryptogamiques des cultures sous abri
- Les principaux parasites rencontrés sous serre
- Les virus, les bactéries

- Les moyens de lutte
- Le matériel de traitement
- L'application des produits de traitement
- Résolution d'applications mathématiques
- Les besoins agronomiques des plantes, arbustes et pelouses.
- Les modes d'irrigation et de fertilisation.
- Les composants de bases de la fertilisation.
- Les techniques de fertilisation.

IV.a.5. Les cultures florales et d'ornementale

Programme du module :

- Morphologie des plantes à fleurs
- Présentation des techniques culturales
- Plants fleuris
- Fleurs coupées de saison
- Arbustes d'ornementation
- Pelouses

Reproduction :

- Greffages végétaux
- Bouturages
- Repiquages
- Semis

IV.a.6. Actions culturales

Programme du module :

- Débroussaillage
- Labour
- Nivellement
- Sillons
- Semer, planter
- Tailler
- Tondre

IV.a.7. Développement durable

Programme du module :

- Etude du concept
- Applications : Eau, Terre, Air, Energie

IV.a.8. Communication, Techniques de recherche d'emplois

Programme du module :

- Profil du poste recherché
- Profil de l'entreprise cible
- Technique de recherche d'emplois
- L'entretien d'embauche
- La Création d'entreprise

IV.a.9. Entretien du matériel et des installations

- Entretien tracteur
- Entretien Station ferti-irrigation
- Entretien des installations de chauffage
- Bases en électricités
- Entretien outillages
- Entretien des présentoirs de ventes
- Rangements et nettoyages

IV.a.10. Organisation du travail

Programme du module :

- Communication
- Management
- Approche de l'organisation du travail en magasin et serres
- Analyse de l'organisation des chantiers et espaces de vente
- Rentabilité des opérations.

IV.a.11. Enseignement général

Programme du module :

- Techniques d'expression de communication et de vente
- Mathématiques élémentaires
- Chimie
- Biologie
- Informatique bureautique
- Santé

IV.a.11 Mise en situation professionnelle

Programme du module :

- Travaux en serre
- Suivi des cultures et entretien produits
- Assistance du responsable

- Maintenance des équipements
- Mise en place de jardinières et massifs
- Entretien des espaces verts
- Aménagement de l'espace de vente
- Vente conseil des produits

IV.b. Méthodes pédagogiques

L'exploitation du CNF de Théza dispose d'une superficie importante et sur laquelle sont réalisées des cultures très diversifiées et la vente directe.

Elle est un outil pédagogique essentiel de la formation et permet au stagiaire d'acquérir une véritable expérience professionnelle.

Son fonctionnement exige des stagiaires :

- Une présence permanente
- Un travail effectif et efficace

Le principe même de l'entreprise-école implique l'importance des travaux réels et concrets réalisés sur l'exploitation. Ces travaux sont encadrés par des professionnels et les stagiaires Chefs de culture :

- Travaux d'entretien
- Ateliers
- Travaux pratiques
- Ventes

Il est ainsi demandé au stagiaire une forte implication personnelle.

IV.c. Le corps enseignant

- Les professeurs: ils sont spécialistes de leurs domaines respectifs et sont encadrés par le coordinateur pédagogique et le chef de culture.
- Les spécialistes, interviennent ponctuellement, soit pour faire le point sur une production (La tomate, le concombre, les fleurs, les plantes en pot...), soit pour former les stagiaires à une technique de production (la composition florale, l'agriculture raisonnée, la vente directe...) soit pour former aux activités de bases (Entretien, saisies d'information, communication vente, décoration et implantations de massifs).

V. Les conditions financières

Cette formation est réalisable au titre des congés individuels de formation : les stagiaires bénéficient d'un véritable salaire dont le montant est variable selon leur situation antérieure (Vous devez vous renseigner auprès de notre secrétariat sur votre cas concret).

Cette formation est conventionnée par la Région Languedoc Roussillon : elle est gratuite pour les demandeurs d'emploi et les stagiaires bénéficient d'une indemnité dont le montant est variable selon leur situation antérieure (se renseigner auprès du secrétariat).

VI. Les débouchés

Second d'entretien pépinière, vente jardinerie, aménagement espaces verts, collectivité, voirie.

Second d'entreprise paysagiste.

Auto entrepreneur entretien jardins et espaces verts.

VII. Evaluations et Diplôme

La délivrance du Diplôme repose sur un contrôle continu (moyenne des notes obtenues toute l'année) et un examen final devant un Jury de professionnels.

VII.a. Règles d'évaluation

- Evaluation individuelle : Dans chaque matière enseignée, l'intervenant définit, en début de cours, les modalités du contrôle continu dans la matière qu'il enseigne.
- Pendant les périodes de stage : Lors des activités pratiques le tuteur d'entreprise et le formateur évaluateur positionnent les acquis professionnels sur une grille prévue à cet effet.
- Entretiens hebdomadaires : Ces entretiens ont lieu avec l'animateur et permettent d'avoir une vision d'ensemble des progrès du stagiaire.
- Examen de fin de stage : Les stagiaires préparent un rapport pendant toute la durée de leur formation, ce qui leur permet de mettre en application les acquis théoriques et pratiques.

VIII. Candidature et modalités d'inscription

VIII.a. Niveau de recrutement

- Titulaire d'un diplôme de niveau 5 (CAP ou BEP) agricole ou non, ou candidat pouvant justifier de plusieurs années d'expérience dans la filière Fleurs, Jardineries, Pépinière, Vente produits frais.

VIII.b. Procédure d'entrée en stage

Pour le congé salarié : Vous devrez réaliser avant le début de la formation un dossier de demande, de prise en charge de votre Congé individuel de formation. Notre secrétariat vous aidera efficacement dans cette démarche. Contactez nous bien à l'avance, nous sommes à votre disposition.

Pour les demandeurs d'emploi : Vous devrez réaliser avant le début de la formation un dossier de demande, suivre un entretien avec les Responsables de l'école et faire valider votre projet de formation par les services public de l'emploi ANPE, MLI , MLJ , COI J, Région, Service RMI .

